

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM  
tenue le mercredi 25 avril 2007, à 10h, à la salle B-R210.**

**Présences :** Philippe Barbaud  
Denis Bertrand  
Albert Desbiens  
Louise Dupuy-Walker  
Monique Lemieux  
Roch Meynard

**Absence motivée :** Yvon Pépin

**Ordre du jour:**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3. Affaires en découlant
4. Préparation de l'assemblée générale du 23 mai
5. Fixation de la cotisation 2008-2009
6. Activités programmées
7. Bulletin
8. Relève
9. Divers
  - Proposition d'assurances
  - Fondation UQAM
  - Projets sur les débuts de l'UQAM
  - Point sur le protocole

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Un nouveau point est ajouté: **Bulletin de fin de l'année** après le point 6. Les autres points sont décalés en conséquence. Quatre points sont ajoutés en Divers.

L'ordre du jour ainsi modifié, proposé par Philippe Barbaud, appuyé par Denis Bertrand, est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Sur proposition de Louise Dupuy-Walker, appuyée par Monique Lemieux, le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2007 est adopté à l'unanimité.

**3. Affaires en découlant**

Louise Dupuy-Walker rappelle que Bertin Trottier a indiqué vouloir faire une intervention lors de l'assemblée générale de mai prochain.

Monique Lemieux et Philippe Barbaud ont participé à la rencontre d'information sur la retraite organisée par le SPUQ. Monique Lemieux précise que la plupart des professeurs manifestent une certaine inquiétude quant à la possibilité de poursuivre leurs recherches. Ils se préoccupent des titres, des structures et des facilités de bureau.

#### **4. Préparation de l'assemblée générale du 23 mai 2007**

Le président fait lecture de son rapport, à être publié dans le prochain bulletin. Des ennuis de courrier électronique ont empêché que ce projet de rapport ne soit distribué à tous avant la réunion. Monique Lemieux a déjà reçu le rapport du secrétaire Yvon Pépin.

La question du comité sur le prix de reconnaissance fait surface. Le comité ne s'est pas réuni cette année. Denis Bertrand argumente que la chose pourrait se régler rapidement si on convenait qu'il s'agit d'une distinction attribuée exceptionnellement, par opposition à l'approche structurée sur laquelle il a travaillé avec Louise Dupuy-Walker. Il propose de rédiger un court texte d'une page pour le président, qui se trouve, avec Rachel Desrosiers et Nathalie Langevin, membre de ce comité.

Le trésorier dépose les documents *Effectif de l'Association au 15 avril 2007, État des résultats du 1er mai 2006 au 15 avril 2007, Bilan au 15 avril 2007 et Prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008*. À cause d'un taux de dépenses moins élevé que prévu, il a été possible de couvrir entièrement, en 2006-2007, les dépenses associées à la Fête du 15e anniversaire de l'APR-UQAM. L'avoir net de 4 823,36 \$ en début d'exercice n'a donc pas été entamé.

Le président a envoyé un petit remerciement à Suzanne Lemerise lors du soulignement de son propre anniversaire récemment. Suzanne Lemerise est disposée à continuer à envoyer les messages d'anniversaire. Le président en fera mention dans son rapport.

#### **5. Fixation de la cotisation 2008-2009**

Roch Meynard fait état de la possibilité de baisser la cotisation en 2008-2009. Les réactions à cette hypothèse sont unanimement négatives. Monique Lemieux propose plutôt qu'on songe à l'organisation d'un colloque ou d'une activité de ce genre. La cotisation pour l'année 2008-2009 sera donc maintenue à 35 \$ et 20 \$.

#### **6. Activités programmées**

Louise Dupuy-Walker présente les activités qui ont été retenues pour l'automne prochain dans une rencontre à laquelle participaient APRES-L'UQAM et UQAM Générations. Il est question d'une activité sur la mycologie, d'une balade en car « Esprit de la montagne », d'une incursion dans le Montréal latino-américain et d'une visite au Musée Redpath.

## 7. **Bulletin**

Monique Lemieux fait état de l'avancement du dernier numéro de l'année. Roch Meynard s'inquiète du grand nombre d'articles, étant donné que ce numéro doit aussi présenter les rapports des membres du conseil d'administration. Il faudra voir.

## 8. **Relève**

Les membres discutent des personnes qui pourraient occuper les deux postes vacants du conseil d'administration, ceux de Louise Dupuy-Walker et de Monique Lemieux. Louise accepterait probablement de continuer à assumer, hors du conseil d'administration, la responsabilité des activités culturelles et sociales. Monique Lemieux accepterait de continuer au bulletin si aucun volontaire ne se manifeste pour le Bulletin. Elle serait toutefois absente dans la période de préparation du numéro de septembre.

## 9. **Divers**

### 9.1

La proposition d'assurances des membres du conseil d'administration reçue de La Capitale n'est pas jugée nécessaire. Roch Meynard signale que nous souscrivons déjà une assurance des entreprises qui couvre les risques auxquels nous sommes exposés.

### 9.2

Philippe Barbaud fait état d'une lettre reçue de la Fondation de l'UQAM concernant l'état du Fonds APR-UQAM (A/S-0B-8035) au 28 février 2007. Le fonds d'opération indique un solde de 6 190 \$, après versement cette année de deux bourses de 1 500 \$. La lettre est remise au trésorier.

### 9.3

Denis Bertrand nous rappelle qu'il n'a pas réussi à obtenir de financement de l'UQAM pour le projet sur les débuts de l'UQAM. Par ailleurs, il se sent responsable vis-à-vis des gens qui ont déjà collaboré en donnant de longues entrevues. On se dirige vers la publication d'un ouvrage, qui serait possiblement subventionné par des fonds de recherche de la chaire de Yves Gingras. Le Département d'histoire n'a pas présentement de directeur.

### 9.4

Albert Desbiens fait l'état d'avancement du dossier du protocole. La question des modifications au Règlement no 8 n'a pas progressé au cours des discussions avec le SPUQ. Comme il y aura une nouvelle direction au SPUQ et un nouveau conseil d'administration à l'Association, il y aurait lieu de prévoir d'inviter le SPUQ au conseil d'administration pour débattre de la chose.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.